L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 25 JANVIER 1900. No. 49.

NOTRE JOURNAL

Nous revenons à la charge vis-à-vis nos lecteurs et abonnés qui ne nous ont pas encore remis le prix de leur abonnement. Nous en comptons dans nos livres qui nous doivent encore l'abonnement de 1898. Nous notifions tous ceux de nos lecteurs qui sont en défaut, qu'à moins d'un règlement dans le cours du mois de Décembre, nous serons forcés de mettre leurs comptes en collection. Un journal n'est pas une institution de bienfaisance ni de charité et nous sommes disposés à user de rigueur pour obtenir de nos débiteurs négligents ou récalcitrants ce qui nous est légitimement dû.

l'Administration.

Une Eglise Souillee

Dimanche dernier, devait avoir lieu, à St Ignace de Loyola, comté de Berthier, une élection de marguiller. Les deux candidats sur les rangs étaient Messieurs Michel St Martin et Henri Lincourt. Après la messe M. le curé fit enlever le St Sacrement et il se plaça en avant du chœur. Il dit à ses paroissiens que l'élection d'un marguillier devait se faire, et il les invita à présenter leurs candidats. Un des paroissiens demanda alors à M. le curé de quelle manière devait se faire cette élection, et celui ci a répondu qu'elle se ferait d'après le dernier jugement rendu par l'hon. juge Ouimet, le 22 décembre dernier, lors de la contestation de l'élection de M. Didace Guévremont, à savoir, d'après les usages suivis dans le comté de Berthier, depuis un temps immémorial. Ces usages veulent que tout chef de famille, tout homme marié, ait le droit de prendre part à cette sorte d'élection. Plusieurs paroissiens répondirent alors à M. le curé que le jugement de l'hon. juge Ouimet était rapelé devant la Cour d'Appel, et que l'élection devait se faire comme la première qui avait eu lieu; que tout propriétaire, tout franc-tenancier aurait le droit de voter. M. le curé dit qu'il ignorait qu'on en eut appelé du jugement du 22 décembre, et qu'alors la majorité devait décider comment procéder à la présente élection.

C'est alors que quelques paroissiens firent irruption dans le chœur et essayèrent d'enlever des mains du curé les livres contenant les noms des voteurs. Il se produisit alors un grand tumulte. M. le curé fut reconduit jusqu'à la sacristie, où il demeura, tandis que dans l'église, une culbutait en se donnant des taloches dont plusieurs personnes gardent encore les marques. On va jusqu'à dire que quelques-uns se servirent de bâtons, mais notre correspondant n'a pu vérifier ce fait.

Cette bataille dura plus d'un quart d'heure, et finalement, l'église fut évacuée. Les combattants continuèrent encore en dehors à s'infliger des coups de poings et de pieds.

Les partis sont très excités et un certain nombre d'entre les paroissiens veulent que le curé quitte la paroisse, ou ils n'iront plus dans cette église.

Le résultat de cette affaire a été que le jour de l'an, il n'y a pas eu de messe ni de vêpres, et qu'il n'y en aura pas tant que l'église n'aura pas été purifiée, dous dit-on.

Un incendie a New-York

New-York, 11. — Quarante pompiers, d'autres disent cinquante, ont été suffoqués par la fumée et le gaz dans un incendie qui a éclaté dans le sous-sol du bâtiment portant les numéros 308 et 310, 59e rue Ouest. Il a fallu emporter plus de vingt pompiers à l'hôpital. Depuis 7 heures du matin jusqu'à midi, les voitures d'ambulances de plusieurs hôpitaux n'ont cessé d'aller et venir. Les pompiers moins sérieusement malades, ont été soignés sur place et ont repris leur travail.

Le feu a éclaté dans un jeu de boules, installé au sous-sol; au-dessus se trouve un café-restaurant. Tous les étages supérieurs sont consacrés à des jeux de boules ou à des salles de gymnastique. Le parquet du jeu de boules et toutes les boiseries étaient en pin très résineux et couvert d'une épaisse couche de vernis, ce qui produisait une fumée noire et suffocante. En outre, il y avait dans le sous-sol des barils de vernis servant au nettoyage des parquets et des corridors. Ces barils prenait feu les uns après les autres et augmentaient la fumée. Tous les pompiers qui se sont hasardés dans le sous-sol ont suffoqués par cette fumée.

Les pompiers n'ont pu éteindre complètement le feu à midi et demi, qu'après avoir inondé tout le sous-sol. On y comptait alors plus de 5 pieds d'eau. L'incendie a été limité au sous-sol; mais, au dire du chef des pompiers, c'est un des incendies les plus difficiles qu'il y ait eu à combattre.

Les pompiers tombaient, les uns après les autres, suffoqués par la fumée. On les alignait sur le trottoir ou sur le perron des maisons voisines. Les médecins des ambulances les soignaient et les faisaient entrer dans les maisons. Ceux qui souffraient trop étaient emportés à l'hôpital. Le plus grièvement blessé a été le pompier Charles Metzel, du poste de la 58e rue Ouest, qui a aspiré des flammes et a eu la poitrine brûlée.

L'ermite dans la Pennsylvanie.

En poursuivant un ours, dans les bois épais du comté de Pike, en Pennsylvanie, non loin de Digman, des chasseurs ont découvert une excavation dans laquelle vivait un ermite. Les chasseurs ont interrogé cet ermite et sont parvenus à apprendre qu'il s'appelait Austin Seldon et que, depuis 50 ans, il vivait dans cette espèce de grotte. Malade au moment où les chasseurs l'on trouvé, il a refusé tout secours, disant qu'il pouvait très bien se soigner lui-même.

"J'ai vécu depuis nombre d'années dans cette grotte et j'espère y mourir. Je ne veux pas d'autre compagnie que celle que me procure ces bois et ces montagnes. Tout ce que me procure ces bois et ces montagnes. Tout ce que je demande à mon prochain c'est de me laisser vivre en paix selon mon désir.

Quelques anciens habitants du pays connaissent Austin Seldon. Ils disent qu'il vient du Connecticut, que dans sa jeunesse il a perdu sa femme après quelques semaines de mariage et que, depuis lors, il a vécu en ermite. Il appartient à une bonne famille. Il ne s'est jamais nourri que de légumes et de poulets qu'il élève lui-même.

Sous la Glace.

Bruxelles, 10—Une effroyable catastrophe, qui plonge de nombreuses familles dans le désespoir et dans le deuil, vient de se produire à Frelinghien, près d'Ouplines, (Comines), à la frontière française.

C'était jeudi après midi. Les enfants des écoles avaient congé; ils résolurent de profiter de cette demi-journée de liberté pour aller glisser sur la Lys qui était prise. A l'heure dite, ils se trouvèrent fort nombreux au rendez-vous et bientôt la glace fut sillonnée en tous sens par les joyeux bambins qui se livraient avec ardeur à leur plaisir favoris. Ils s'amusaient ainsi depuis un certain temps, lorsque tout à coup, un craquement sinistre se fit entendre et la glace se brisa entrainant les petits malheureux sous l'eau.

Aux cris des victimes qui se débattaient affreusement dans l'eau gelé, quelques personnes accoururent et tentèrent d'organiser le sauvetage.

Après des efforts inouis et de véritables prodiges de courage, elles parvinrent à retirer quelques uns des pauvres enfants; les autres et c'est le plus grand nombre ne purent être retirés de l'eau et furent noyés.

On a retiré jusqu'ici trente-cinq cadavres, et on craint qu'il y en ait encore.

Cet horrible drame sème le deuil dans la plupart des familles de la localité.

La désolation est profonde dans toute la région.

La Fillière.

Un petit rhume, puis un gros, puis toutes sortes de misères. **Le Baume Rhumal** coupe court à tous cela.

Feu le Rev. Pere Antoine.

Les Pères Oblats viennent d'apprendre la triste nouvelle de la mort du R. P. J. E. Antoine, premier assistant général de son Ordre. Il est décédé le 11 de ce mois à l'âge de 73 ans.

Le R. P. Antoine était bien connu et estimé au Canada et surtout à Montreal, où il a passé plus de trente ans de sa vie. On se préparait à célébrer ses noces d'or sacerdotales au mois de mai prochain, à Paris.

Broye par un train

Un bien pénible accident, est survenu le 20 courant, à la traverse du chemin de fer Pacifique Canadien, chemin de Montréal.

Victor Landry, qui était marchand de bois, et habitait la rue Clarence, avait été sur le chemin de Montréal, près du cimetière Notre Dame, revenait en voiture à la ville. Il était environ quatre heures. Arrivé près de la vieille traverse du chemin de fer St Laurent et Ottawa, Landry ne vit pas un train qui se dirigeait vers la gare de la rue Sussex.

Tout à coup, le train frappa la voiture. Le coup fut si fort, que le malheux Landry fut lancé à une vingtaine de pieds de distance, et tomba sur la voie. Les roues des chards lui passèrent sur les jambes, et il subit en outre—dans sa chute—deux fractures du crâne.

Une des jambes a été complètement séparée du tronc, pendant que l'autre a été horriblement mutilée.

Des passants s'empressèrent à le transporter à l'hôpital protestant où il expira une heure plus tard.

Victor Landry était marié et il avait cinq enfants trop jeunes pour travailler. C'était un homme laborieux, sobre et courageux.

Etrange coincidence, Landry était un cousin de ce nommé Landry qui a été tué la semaine dernière à Eastman's Spring—, un malheur semble en appeler un autre.

Le coroner Freeland a ouvert une enquête hier soir; elle a été ensuite ajournée à ce soir. Plusieurs témoins de l'accident seront entendus.

Le jury dans l'enquête se compose comme suit: Patrick Brankin, président; J. Whelan, John, O'Donnell, M. Whelan, Chs McMorow, F. Reynolds, Martin Lynch, A. Smalwell, Jos Remeday, John Laurin, D. Dawney, J. Friel, S. Carruthers et H. Morris.

LA REINE EST MALADE

La Reine Victoria est indisposée depuis une semaine à Osborne. On a pris les plus grandes précautions pour la préserver de l'influenza, qui exerce des ravages actuellement dans le palais. Plusieurs serviteurs sont atteints de cette maladie, et l'on a transporté cinq servantes à l'hôpital.

La Maladie de coeur.

Le nombre est énorme des femmes qui journellement vont consulter leur médecin pour ce qu'elles croient être une maladie de cœur. Une émotion subite, une accélération dans la marche, un effort quelconque, le simple fait de monter un escalier leur donnent des palpitations de cœur d'un intensité telle qu'elles en arrivent naturellement à la conclusion qu'elles sont atteintes d'une maladie de cœur et, en effet comme pour donner raison à leur appréhension, si l'on applique l'oreille sur le cœur et qu'on écoute avec attention, on entend un léger bruit sourd qui coincide avec chaque pulsation. En même temps ce malaise affecte, en quelque sorte, tous les organes. Tous ces troubles du cœur, de l'estomac, etc sont dûs à l'appauvrissement du sang un mal auquel il est facile de remédier grâce à la chimie qui est arrivée aujourd'hui, au moyen de procédés spéciaux d'une délicatesse extrême, à rendre au sang épuisé tous les éléments qui lui manquent dans les célèbres Pilules de Longue Vie si bien nommées et qui ont rendu la santé à raison de 50c la boîte; si votre fournisseur ne les a pas adressez-vous directement à la Cie Médicale Franco Coloniale dont Mr. L. R. Baridon, Pharmacien, 202 rue St. Denis, Montréal, est le représentant attitré et qui se fera un plaisir de les expédier franco de port sur reception du montant.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Edmonton Alberta,

Publié par
" The Edmonton Printing Company Limited."

Abonnement : $1.00 par année, payable d'avance.
Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne, la première insertion et, 5c les suivantes-
Annonces permanentes, conditions sur application au Journal.
N. B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée comme suit
" L'Ouest Canadien, " Edmonton.
Alberta T. N. O.

FRÉDÉRIC VILLENEUVE,
Directeur.

EDMONTON, 25 Janvier, 1900.

L'Honneur du Drapeau

La guerre sanglante qui ravage actuellement le Sud de l'Afrique et qui a déjà fait pleurer tant de pauvres mères, de veuves et d'orphelins, ne parait pas devoir prendre fin avant longtemps. Jusqu'à présent l'armée anglaise a été tenue en échec par les forces Boers, et en est encore à se battre, on pourrait, malheureusement, même dire à se faire battre sur le sol anglais.

Tout le monde suppose bien avec raison,qu'à la fin, les anglais vaincront leur ennemi, et que l'Union Jack sortira victorieux comme toujours. Mais cela au prix de quels sacrifices immenses de vies et d'argent ! !

Cette guerre néfaste, déjà fauche des milliers et des milliers, parmi la fleur de la jeunesse anglaise, et coûte à peu près dix millions de piastres par semaine au gouvernement. Et cependant, il reste encore un doute dans les âmes d'un grand nombre de loyaux sujets de Sa Majesté, sur la validité de cette campagne, sur la suffisance des raisons qui l'ont fait entreprendre. Il y en a plusieurs qui disent. " Il est vrai que les Boers étaient trop stricts à notre égard, lorsqu'il s'agissait d'obtenir nos droits de citoyens au Transval, mais enfin ces gens étaient chez eux, et nous aurions peut-être pu obtenir nos demandes, sans recourir à cet infâme moyen de la guerre, qui jette l'inquiétude dans toutes les parties de l'Empire." Il en a aussi qui vont jusqu'à se joindre aux journaux du continent Européen, et accusent ouvertement MM. Chamberlain, Cécil Rhodes et Cie, d'être la cause de ces massacres, pour avoir voulu satisfaire leur cupidité, leur soif des richesses minières de l'Afrique du Sud, l'or et les diamants.

Un fait qui est en vérité surprenant, c'est de voir la presse des grands pays de l'Europe, d'Allemagne, de Russie, de France et autres, s'unir pour crier à l'Angleterre qu'elle commet une injustice.

Ces nations qui avant les hostilités vivaient en bons termes avec les anglais, se seraient-elles alliés pour faire querelle au Gouvernement Britannique ? Cela est bien difficile à croire. Ce ne serait pas immédiatement après la conférence de la paix, que tous paraissaient regarder d'un bon œil, que l'on viendrait mettre l'Europe toute entier en feu. Il doit donc y avoir une autre raison, d'ou vient le doute sur le validité des causes de la guerre.

Si par malheur, cette dernière version étaient la vrai, l'honneur du drapeau anglais, même après la conquête du Transvaal, n'en serait pas moins compromis. Car l'honneur du drapeau ne consiste pas à gagner des batailles, mais bien à abriter et défendre une cause juste, des droits légitimes. Il a été bien défini parle roi François Ier, lorsqu'après la prise de Pavie par l'empereur Charles Quint, ayant perdu la bataille, son armée et jusqu'à sa liberté, il se consolait par ces paroles " tout est perdu fors l'honneur" Il avait confiance en la légitimité de sa cause, et l'honneur de son drapeau était sauf malgré tout.

Pous nous, canadiens-français sujets de l'Angleterre, qui avons pour devoir de défendre son drapeau, même au prix de notre sang, sur le sol Canadien, nous devons aussi le défendre contre ses insulteurs. Et, comme il n'y a pas que M. Chamberlain (la supposée partie intéressée) en Angleterre, que dans le corps diplomatique anglais il y a des hommes d'une supériorifé éminente et d'un grand esprit de justice, une guerre sans causes valables n'aurait pas été permise. Nous devons en consequence, jusqu'à preuve bien évidente du contraire, dire: L'honneur du drapeau est sauf !

L'article de "La Semaine Religieuse"

UNE LETTRE DE MGR BRUCHESI.

Archevêché de Montréal
le 12 janvier 1900.

Monsieur le directeur du "Herald"
Montréal.

Monsieur,

Les dépêches que vous avez reçues de Québec et que vous avez publiées dans votre journal d'hier soir, confirment ce que j'avais dit à votre reporter relativement à l'article de la " Semaine Religieuse de Québec " qu'il était venu me montrer.

Cet article n'a pas été publié avec l'aprobation de Mgr Bégin, et l'a même été absolument en dehors de sa connaissance.

Vous apprenez de plus qu'il n'a pas été écrit par le rédacteur de cette revue et que son auteur n'est pas un canadien. C'est la reproduction d'une partie d'un travail déjà paru dans une autre feuille.

L'article est regrettable, et sa publication qui, en tout temps, eût été malheureuse, l'est particulièrement dans les circonstances pénibles où nous sommes.

C'est le sentiment du peuple canadien tout entier, c'est le sentiment du clergé et de l'épiscopat.

Mais puisqu'il n'a aucun caractère officiel—les renseignements que vous avez reçus le prouvent,—convient-il, vraiment, de lui donner autant d'importance qu'on le fait ? Les journaux d'Ontario ne s'en sont pas émus outre mesure et surtout se sont gardés d'en rendre responsable l'éminent prélat dans le diocèse duquel il a été publié.

A côté des explications qui vous étaient venues de Québec et qui réduisaient cet article à sa juste valeur, vous avez publié une dépêche d'Ottawa contre laquelle je crois de mon devoir de protester.

Cette dépêche qui contient, vous en conviendrez, de manifestes erreurs historiques, est une série d'injures à l'adresse de Mgr l'archevêque de Québec.

Quelles que soient les fins politiques que l'on ait en vue et l'avantage que l'on veuille tirer d'un événement regrettable et inattendu, il n'est jamais permis d'être inconvenant et injuste.

Mgr Bégin n'est pas, certes, l'homme dont votre correspondant tente de faire le portrait. Sa science profonde, sa prudence consommée, son esprit de justice et son grand zèle pour tout ce qui peut procurer la gloire de notre pays sont universellement reconnus.

Vous ne trouverez nulle part un citoyen plus loyal que lui.

On peut défendre, on doit défendre, quand on est évêque, des droits lésés, ce n'est pas là de la politique et de l'intrigue.

Je connais Mgr Bégin depuis de longues années et il n'est pas d'évêque pour qui j'aie plus d'estime et d'admiration. Il est le digne successeur des Plessis et des Tachereau.

En ouvrant les colonnes de votre journal à votre correspondant d'Ottawa, comme vous l'avez fait, vous avez blessé au cœur le peuple de Québec et tous les catholiques de notre province.

Ce n'est pas dans nos journaux français, Monsieur, que vous trouveriez un pareil langage à l'adresse des dignitaires de votre Eglise. Les Canadiens avaient à peine lu l'écrit intempestif de la " Semaine Religieuse de Québec.", qu'ils s'en affligeaient et le blâmaient. Je demanderai maintenant à nos amis les Anglais du Canada s'ils approuvent de pareilles insultes contre l'un de nos plus illustres évêques.

Qu'on lise les mandements épiscopaux parus depuis la cession du Canada à l'Angleterre, que l'on repasse les instructions données au peuple par le clergé et qu'on nous cite une seule parole qui justifierait à notre égard le reproche de déloyauté.

Oui, nous avons été loyaux et nous le serons toujours.

Nous aimons la France et quel Anglais osera nous le reprocher ? Mais nous reconnaissons dans l'Angleterre la nation généreuse et puissante sous le drapeau de laquelle la Providence nous a fait passer pour sauvegarder notre religion et nos libertés saintes.

A l'étranger qui dit qu'elle nous opprime, nous opposons un formel démenti. Nous nous proclamons avec joie ses sujets et nous faisons des vœux pour qu'elle garde dans le monde sa place glorieuse, parce que nous croyons que Dieu a sur elle de grands desseins et que nous, petit peuple canadien-français, nous ne pourrions que souffrir de son prestige amoindri.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre serviteur
PAUL, Arch. de Montréal.

Rendez-vous.

Nul n'est, dit-on, prophète en son pays. Voici une anecdote qui prouve bien le contraire.

Un conseiller municipal de la ville de Johannesburg, au Transvaal, le citoyen Jeppe, qui partit le 2 novembre dernier, pour le théâtre de la guerre, avait fait la connaissance, quelques semaines auparavant, et avant le commencement des hostilités, du colonel de hussards anglais Moller qu'il rencontra à Capetown.

En guise de paroles d'adieu, le colonel dit au conseiller municipal, qui s'en retourna chez lui:

—Au revoir, à Prétoria, dans trois semaines d'ici!

A quoi M. Jeppe répondit:

—Vous comme prisonnier, naturellement!

Trois semaine plus tard, le colonel Moller, qui comme on sait, commanda le détachement de cavalerie envoyé à la poursuite des Boers en déroute, à la fin de la bataille d'Elandslaagte, fit son apparition à Prétoria, à la tête de ses troupes.. en qualité de prisonnier de guerre.

An Bagne.

Ferdinand Lemieux, l'ex-comptable de la banque Ville-Marie, a été enfermé samedi, dans une cellule du pénitencier St-Vincent de Paul.

A venir jusqu'à cette date, Lemieux était interné dans la prison commune parce que, durant les enquêtes préliminaires qui ont eu lieu en différents temps à la cour de police, sa présence était nécessaire, comme témoin de temps à autre.

Maintenant que tous les accusés se sont désisté du droit d'avoir une enquête dans une cour inférieure et qu'ils préfèrent s'en rapporter uniquement à la décision des jurés, Ferdinand Lemieux n'a plus qu'à continuer son terme d'emprisonnement. Le prisonnier sera connu dorénavent, au pénitencier, sous la désignation de numéro 99,999. C'est ainsi que ses géoliers et ses compagnons de bagne le nommeront. La prochaine fois qu'il paraîtra en cour d'assises, soit comme témoin ou accusé, il portera la livré réglémentaire des forçats.

La vigilance d'un Perroquet.

Quatre voleurs qui dévalisaient une maison près de la ligne du chemin de fer, à Philadelpnie, ont été vendus par le caquetage d'un perroquet, et ont failli perdre la vie.

Cette maison était occupée par une veuve et son fils, Frank Fisher. Entrés par une fenêtre du salon, nos voleurs travaillaient à ouvrir avec une pince le tiroir d'un buffet conteuant l'argenterie, Tout à coup dans l'opscurité, une voix s'élève: Est-vous vous Frank ?" C'était le perroquet. Pas de réponse, bien entendu; alors le perroquet répète de plus belle: Est-ce vous Frank ?" Les cris deviennent si perçants que Frank se réveille, se doutant qu'il se passe quelque chose d'anormale; le jeune homme se précipite, le revolver au poing, vers la salle à manger et rencontre les voleurs dans le corridor. Il fait feu sur eux et en plesse un. Les voleurs sautent par la fenêtre et se précipitent dans une voiture qui les attendait à la porte. Frank continue à tirer sur eux, mais sans résultat. Il rentre dans la maison et passe par la salle à manger. "Est-ce vous Frank?" demande doucement le perroduet. Sur une réponse affirmative, l'oiseau se rendort. Quoi qu'il en soit, il a sauvé, par ses cris, la plus grande partie de l'argenterie de la veuve.

Une Panacee

Contre les affections de gorge et des poumons, les effets du **Baume Rhumal** sont tout simplimént merveilleux.



LE NORD-OUEST CANADIEN.

REGLEMENTS DES HOMESTEADS.— Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectees ou non reservees, excepte les Numeros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, a raison d'un quart de section, soit 160 acres.

ENTREES.—L'entrée peut être faite personuellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intorieur, a Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration a Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisee. Le prix d'entree regulier est de $10 pour tout terrain deja occupe. Il sera charge en sus $5 ou 10 pour rencontrer les depenses de cancellation et d'inspection.

CONDITIONS A REMPLIR.—Culture et residence peudant 3 ans sont requises. et pendant c temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune annee, sous peine de perdre ses droits.

APPLICATION POUR PATENTE.—Application pour patente peut être faite au bout de trois ans, devant l'agentlocal, ou l'inspecteur des homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il donne avis par ecrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, a Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

NFORMATIONS.—Les immigrants pourront recevoir a tous les buraux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront donnees pour trouver les terrains designes, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements. Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secretaire du departement de l'Interieur, a Ottawa, ou au commissaire de l'immigration a Winnipeg.

JAMES SMART,

Dèpute Ministre de l'Intérieur.

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnes des milliers d'acres de terre de première quali sont mis en vente par les differentes compagnie de chemin defer ou des societes particulières

Ca et la.

Sa Grandeur Mgr. Legal et le Rév. P. Leduc, sont partis mercredi matin pour Calgary et Lethbridge.

M. Jos. Beauchamp, employé chez Larue & Picard au Petit Lac des Esclaves, est en cette ville. Il doit partir samedi pour retourner à son poste.

M. C. Turgeon a été engagé de nouveau comme ingénieur pour le département du feu, c'est la 6eme année qu'il est à cet emploi et la 11eme de son expérience dans ce département. Nos félicitations à qui de droit.

M. Napoléon Perrier, frère de Madame Louis Boissonneau de Morinville, est décidé de s'établir définitivement parmi nous. Depuis les quelques semaines de son séjour dans le pays avec la température que nous avons eus, il est tout enthousiasmé. Nous espérons toutefois que lorsque viendra la compensation, c'est à dire des jours un peu sombres comme nous en avons quelquefois, sa résolution tiendra bonne. Qu'il soit Bienvenu!

Les prescriptions seront spécialement remplies à la Pharmacie de Ted Mullett, porte voisine du magasin de Morris & Cie.

Notre Directeur M. F. Villeneuve M. L. A. qui est allé à Montréal en voyage d'affaires et pour sa santé est attendu vendredi ou lundi, ainsi que notre ami M. Lessard de la maison Gariépy & Brosseau Bienvenu de la part de l'Ouest Canadien surtout.

M. E. C. Emery de la Société Beck & Emery est revenu vendredi d'un voyage dans l'Est où il était allé visiter ses vi... parents.

Temps magnifique.

A l'exception de 2 ou 3 jours, de cette semaine nous avons eu une température de printemps depuis le commencement de janvier. Ces quelques jours de neige ont fait grand bien aux chemins qui se découvraient sur les routes de St Albert, Fort Saskatchewan et autres, par où les cultivateurs charroyaient leur grain. Mais que les chemins soient bons ou non, les cultivateurs ne sont pas très pressés de vendre leurs produits à présent. Les prix sont très bas et comme personne n'est absolument obligé de vendre pour le soutien de sa famille, on attend la hausse qui se fera avant longtemps. Nous donnons dans une autre colonne les prix du marché.

M. D. Moreau de la Maison Moreau & Boudreau de Strathcona sera de retour de Montréal vendredi, demain soir. M. Moreau est allé dans l'Est pour acheter un stock complet de marchandises sèches, groceries, liqueurs pour son magasin en gros, enfin ce qui complètera un magasin général. Jusqu'à présent ces messieurs paraissent être très encouragés et aiment leur nouveau pays.

N. G. R. Kerkpatrick, gérant de la Banque Impérial, est revenu vendredi d'un voyage à Toronto. Madame Kerpatrick qui est là depuis quelques mois pour cause de santé, est beaucoup rétablie et reviendra dans quelquer semaines.

M. A. F. Dégagné a terminé le moulin des fermiers du Fort Saskatchewan et est de retour ici. La bâtisse qu'il a construite donne entière satisfaction aux directeurs et à l'ingénieur qui est maintenant à poser les machineries. M. Desgagné sera probablement demandé comme maître-meunier de ce moulin, un des plus considérables du District. "He would be the right man in the right place."

M. W. Cameron, qui en 86 et 87 était assistant agent des terres ici et bien connu des anciens, est arrivé lundi soir à Edmonton qu'il n'avait pas revu depuis 12 ans. Les vieux amis sont tous contents de le revoir et M. Cameron qui prétend s'écarter dans l'Edmonton d'aujourd'hui paraît, malgré sa surprise, très heureux de renconirer ses gens d'autrefois.

C'est certainement un avantage pour toute le District que d'avoir la visite de M. Cameron, qui depuis qu'il nous a laissé, a suivi une carrière presque exclusivement littéraire. Il s'est fait un nom comme écrivain non-seulement en Canada, mais encore dans les Etats-Unis où il a rédigé plusieurs grands journaux à Mineapolis, St Paul, à New-York et ailleurs

Comme M Cameron voyage dans le but spécial d'écrire sur les contrées qu'il parcoure, nous pouvons compter sur le bon souvenir qu'il a gardé de nous, et ses écrits qui seront lus aux Etats-Unis et dans l'Est, seront de bons agents d'immigration pour nous.

M. Cameron passera une semaine ici. Que l'Ozone lui soit agréable.

Le chœur de l'église St. Joachim, qui avait ses pratiques à la salle de la C. M. B. A. les aura dorénavant chez le directeur, M. Jos. Bilodeau, vendredi cette semaine et tous les mercredi à partir de cette semaine, à 8 heure. Tous les membres sont respectueusement priés de ne pas y manquer.

Samedi dernier, Arthur Richardson l'enfant âgé de 10 ans de W. J. Richardson le gérant du Moulin Dowling, a été tué par accident d'un coup de revolver tiré par un de ses petits amis Charlie Chinnick. L'accident arriva vers 11 heures du matin en arrière de la maison de M. Chinick ou 3 jeunes camarades avaient joué ensemble depuis plusieurs heures. En examinant un revolver, pris en cachette, chose bien curieuse pour les jeunes enfants, un coup parti et la balle traversa le crâne du jeune Richardson le tuant instantanément. On conçoit la douleur des parents. Toute la population d'Edmonton a montré qu'elle partageait le deuil de la famille Richardson, qui est très estimée, en faisant à l'enfant un des plus beaux cortèges funèbres que l'on aie vu dans Edmonton.

Le juré du coroner a rendu un verdict de "mort accidentelle." Condoléances à la famille Richardson.

MORINVILLE

Nous sommes peinés d'apprendre que M. N. Lavallée, a été rué dans la poitrine par un de ses chevaux, si la blessure n'est pas dangereuse, elle pourrait le faire souffrir longtemps.

Essayez la Poudre de Condition de Ted Mullett, la meilleur que l'on puisse trouver en stock, en vente à la même pharmacie 25c le paquet.

M. Jos. Chaput qui a été longtemps malade à la résidence de M. T. Meunier de Morinville est devenu assez bien pour être transporté à l'hôpital. Sa santé est encore bien chancelante.

Epiceries, Provisions de choix, Hardes faites, Chaussures aux prix d'Edmonton.

N. B. Ont constamment en mains, Produits de ferme, Beure, Oeufs, Patates, Volailles, aussi toute sorte de grains.

S'occupent de marché de chevaux et autre bétail.

"Dévise." Nous n'avons qu'un seul prix.

A. MARTIN & CIE
Magasin du bon marché,
Morinville.

FORT SASKATCHEWAN

M. Louis Grandbois du Fort Saskatchewan, un des vieux colons canadiens du pays, a perdu la semaine dernière un de ses garçons âgé de 12 ans. Nos condoléances.

Le Sirop Pectoral pour le rhume, de Ted Mullett, est le meilleur qu'il y ait sur le marché. Prix 25c la bouteille.

M. Simon Langlois du Fort Saskatchewan attend son frère A. Langlois, qui vient se fixer sur un quart de sect du C. P. R. qu'il a acheté dernièrement près du homestead de son frère. Il devra arriver au commencement de mars. La bonne immigration est toujours désirable est desirée.

M. Langlois est cousin de notre ami M. Bertrand d'Edmonton.

STONY PLAIN

M. Louis Gagné de Stony Plain qui a eu une sévère attaque d'inflammation de poumons, revient rapidement à la santé. Ses amis sont heureux de l'apprendre.

Naissance.

Dimanche le 21 courant Madame Hormidas Boissonneau, donnait naissance à un beau gros garçon, qui a été baptisé sous les noms de Joseph Louis Hector.

Les meilleurs produits alimentairs seuls doivent etre admis dans les familles.

(Par A. R. Gray M. D.)

La concurrence énorme qui chaque année, augmente de plus en plus dans toutes les branches de l'industrie a nécessairement produit certains effets regrettables, entr'autres la baisse dans les prix, et conséquence naturelle l'infériorité dans la qualité des marchandises. Pour le moment nous nous bornerons à appliquer ces remarques au cas des produits alimentaires. Il est malheureusement vrai que cette tendance d'encombrer ordinairement le marché de produits alimentaires dans l'unique but de les écouler au plus vite, et à des prix réduits, a eu pour résultat une dépréciation générale dans la qualité, ce qui ne peut qu'affecter, à son détriment, le public tout entier. Il serait beaucoup mieux pour les gens de payer plus cher pour leurs aliments, que d'avoir à souffrir des effets d'une nourriture, qui, ils le savent bien eux-mêmes, ne peut être de première qualité, aux prix qu'ils l'ont achetée. Cette question sérieuse de la pureté des aliments ne reçoit en aucune façon, l'attention qu'elle mérite. C'est pour cela que "l'American Journal of Health" et autres publications semblables, sont obligés d'agiter sans cesse cette question d'intérêt public.

Nous avons un double devoir à remplir dans cette importante question, de tonner contre cette fausse idée d'économie qui induit les gens à mettre le bon marché avant le choix des aliments, et à louanger autant que possible, les purs produits alimentaires, dont l'usage améliore l'état hygiénique des familles.

Dans le cours de cet article, nous désirons de mentionner un cas d'essai où ces louanges sont toutes méritées. C'est celui de la farine d'avoine "gruau" "The B. & K. Rolled Oats," soumis à l'analyse par la Cie Brackman & Ker Milling Company Ltd. de Victoria Colombie-Anglaise Canada. Nous avons étudié la valeur de cette article avec les résultats les plus satisfaisant. De là, notre désir d'y attirer l'attention spéciale du public.

Dans le but de nous rendre utiles à nos lecteurs, nous avons fait une analyse systématique de cet article, en achetant des échantillons dans les magasins comme cela se fait ordinairement, de façon à nous assurer que nos essais se faisaient sur l'article fourni au marché général. Après avoir reçu ces échantillons, les experts annalistes de nos laboratoires de chimie, les ont soumis à un série d'essais minutieux pour en constater la pureté. A tous ces essais le gruau "The B. & K. Rolled Oats," a prouvé une qualité ménemment supérieure, qu'il n'avait aucune trace de frelatage dans sa composition, qu'il possédait une grande valeur nutritive, considéré comme produit alimentaire.

En conséquence nous avons ajouté cet article d'un si haut mérite, à la liste des produits dont tous les cuisiniers peuvent se servir en toute confiance.

Le gruau "The B. & K. Rolled Oats" compte parmi les produits qui, étant d'une supériorité réelle et entièrement vierges de toute espèces de frelatage, guarantissent protection contre les dangers d'une cuisine malsaine, mais aussi assurent une épargne dans les dépenses. Pour plus amples informations, nous pouvons assurer que les manufacturiers du gruau "B. & K. Rolled Oats," sont les membres d'une société jouissant de la plus haute réputation dont la marque de commerce est un certificat de mérite.

Nous relatons ces faits pour le plus grand bénifice de nos lecteurs.

L'interdiction

La dernière et malheureuse affaire de St-Ignace de Loyola s'est déroulée samedi dernier dans l'Eglise nouvelle de la paroisse. Les joyeuses cérémonies de la fête des Rois avaient fait place à une humble messe-basse, silencieuse et plus triste que nous pourrions le dire.

L'assistance était nombreuse et les deux partis, qui, quelques jours avant, s'oubliaient au point de profaner leur église, étaient de nouveau réunis dans le temple sacré, qui, au premier office religieux, qui y était célébré, devait être le témoin d'un châtiment au lieu de l'allégresse et de la joie qui présidest à l'ouverture d'un temple nouveau.

La messe basse fut dite par M. le curé Lachapelle, dont l'émotion perça douloureusement pendant ce service qu'il savait être si douloureux pour lui-même et pour sa paroisse.

En effet, il est difficile de décrire l'impression qui nous est restée de cette cérémonie, à laquelle nous avons assisté, et il est impossible de peindre les souffrances morales qui devaient résulter de l'exécution du décret épicopal, dont la lecture se fit immédiatement après la messe.

M. le chanoine Archambault ne fit qu'une courte allocution et démontra quelle était l'étendue de la faute commise par les paroissiens de l'Ile Saint Ignace de Loyola.

"Ils ont offensé les trois justices que les chrétiens ont a respecter, ici-bas : La justice civile, la justice de Dieu, la justice écclésiastique."

C'est à cette dernière d'agir et de sévir dans leur cas, et le châtiment qu'elle imposera servira peut-être à fléchir les courroux de la justice divine, qui pourrait les châtier d'une manière terrible.

Le scandale a été énorme, la presse s'en est emparée, et le continent et l'Europe sauront dans quelque jours que des catholiques de cette paroisse ont commis dans leur temple des actes abominables.

Puis, M. le Chanoine Archambault lit le décret ordonnant l'interdiction de la paroisse.

Cette interdiction comporte qu'il n'y aura plus, jusqu'à nouvel ordre, de service religieux dans l'église de St Ignace de Loyola. Les Baptêmes et mariages pourront se faire à la sacristie. "L'église est fermée," et quand on aura besoin du curé, on ira le chercher à Berthier, ou est sa résidence officielle désormais.

"Le plus triste, hélas, est pour ceux qui mourront dans la paroisse : aucun service religieux pour eux," si ce n'est la bénédiction du cimetière, mais comme il ne faut pas confondre dans la punition les innocents avec les coupables, une messe-base sera dite tous les dimanches, à 9 heures.

Voilà les seules prérogatives qui sont accordées aux paroissiens de St Ignace de Loyola jusqu'à ce qu'ils se soient amendés et aient demandés pardon.

Les paroissiens entendirent, la tête courbée, le décret et les commentaires de M. le chanoine Archambeault.

La scène la plus impressionnante fut celle qui suivit l'exécution immédiate du décret.

Les autels furent dépouillés, le Saint-Sacrement quitta le Tabernacle et comme le Jeudi Saint, ils restèrent dénudés, mais sans espoir de restauration immédiate.

Le chant lugubre "Miserere" accompagna cette cérémonie navrante pendant que les cloches sonnaient les glas funèbre, et les spectateurs de cette scène inoubliable conserveront un souvenir cruel de ces douloureux instants.

Pour les spectateurs les plus indifférents, ce fut une scène de désolation.

"Le Dieu chassé de l'église, le temple déserté et fermé. Les chants lugubres" qui résonnèrent à ce dernier office et le "Glas funèbre, dernier son des cloches" jusqu'au jour où elles sonneront le répentir et la soumission du troupeau à son pasteur.

Les Exces.

Les personnes affaiblies par les maladies, le travail, les veilles ou les excès de toute nature, éprouveront une amélioration rapide et certaine en se mettant pendant quelques temps au régime des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. C'est le traitement à la fois le plus efficace et le plus économique et il offre au public la garantie précieuse de la haute approbation de l'Académie de Médecine de Paris. Ces pilules se vendent à raison de 50c la boite, trois pour $1,25 et seront envoyées par la malle, soit aux Etats Unis ou au Canada, sur réception du montant en s'adressant à la Pharmacie Baridon, Montréal.

Nouvelles generales

Plessisville.—Madame veuve Chs Bellemare, résidant chez son genre Noël Hamel, cultivateur de Somerset sud, est morte soudainement mercredi le 12 courant, à l'âge de 98 ans. Elle était la femme la plus âgée de la paroisse. Née à Yamachiche, elle demeura plusieurs années à St-Léon de Maskinongé vivant alors avec son premier mari Louison Martin. Funérailles vendredi. Le coroner a tenu enquête aujourd'hui.

Ottawa.— Le Rév. M. Smith, de St-Anthony's Montréal, a été nommé chapelain catholique du second contingent.

Kingsville, Ont.—La Ontario Glass Company a commencé ses opérations hier matin. Une centaine d'hommes se sont mis à l'œuvre. Ce nombre sera doublé dans quelques jours. La compagnie a déjà des commandes pour plusieurs milliers de dollars et l'avenir s'annonce brillant de succès. Tous les fourneaux opèrent au moyen du gaz naturel.

Québec.—Une vieille fille âgé de 70 ans, du nom de Mary Cosgrove, ancienne cuisinière qui vivait seule dans une maisonnette, au coin des rues Stuart et St-Patrice, quartier Montcalm, a été trouvée gisant inanimée sur le plancher de sa chambre à coucher, avant hier soir. Sa mort paraît remonter à deux ou trois jours. On ne l'avait pas vue sortir de sa maisonnette depuis lundi. Les voisins inquiets ont fini par faire des recherches qui ont eu pour résultat la découverte de son cadavre.

Toronto.—On a reçu la nouvelle de la mort du frère Tobias, décédé à Marseille, France, le 22 décembre. Le frère Tobias est né à Québec et a été durant plusieurs années dans l'ordre des Frères de la Doctrine Chrétienne dans Ontario. Le frère Tobias était le directeur De Lasalle à Toronto de 1878 à 1888. Il était provincial des frères de la Doctrine Chrétienne, dans Ontario. Pour cause de santé, il alla en Angleterre, puis en France. Il alla à Baltimore, Md., pour quelque temps ; mais sa santé était complètement ruinée et il se retira en France pour mourir. Il était l'auteur de livres classiques.

Montréal — Vers 6 heures, avant hier soir, le convoi de Lachine est venu en collision avec un train de marchandises qui stationnait à St-Henri et dont le conducteur, M. Richard Ramsden, un vieil employé de la compagnie du Grand Tronc, a été tué instantément.

Toronto.—M. Tinsley, garde-chasse en chef, estime que le nombre de daims tués durant la dernière saison, dans la province d'Ontario seulement, s'élèvent à 6,000 soit 1,000 de plus que l'année dernière. Les chasseurs inscrits ont été au nombre de 6,500

Detroit, Mich.— Samuel Braund, un Utlander, qui a quitté le Sud de l'Afrique au commencement de la guerre, a entretenu les membres du club canadien-américain, hier soir, sur les affaires du Transvaal, le caractère et les coutumes des Boers. Sur la suggestion de Thomas Dick, qui a donné un chèque de $50, le club a résolu de former un fond pour procurer les adoucissements au contingent canadien maintenant dans le Sud de l'Afrique.

New-York.— Les dernières nouvelles apportées par la malle des Indes démontrent que la situation devient de plus en plus sombre, dans les Indes. Trois millions de personnes sont à l'emploi du gouvernement, qui a entrepris des travaux en vue de procurer de la nourriture aux malheureux. La vente des enfants par leurs parents devient chose commune, et l'on trouve un nombre immense d'enfants abandonnés. Les bestiaux meurent par milliers.

New-York.—Le paquebot "Hortensius" a laissé le quai de Barber & Cie, à Brooklyn, hier, et fit route pour Cape Town, Sud de l'Afrique, avec 25,000 balles de foin pour le commissariat de l'armée anglaise. On dit que presque tout le foin vient du Canada.

Worcester, Mass.—Le train entrant en gare ici à 7 heures 50 hier matin, a frappé au passage de la rue Southgate Mme Louise Raymond, 59 rue Grand. Mme Raymond a eu le pied droit coupé audessus de la cheville, la jambe droite fracturée et a éprouvé d'autres blessures à la tête et au corps.

A l'hôpital, hier soir, on a dit qu'elle allait aussi bien qu'on pouvait l'espérer, mais on désespérait de la sauver.

La blessée est âgée de 52 ans et demeure avec son fils, Oscar Raymond. Elle est veuve de feu Joseph Raymond.

Ripley, Tenn.—Le 18 courant, les officiers de police Marvin Turner et W. D. Turner ont été tués par les frères d'un nègre nommé Gingerly, qu'ils conduisaient à la prison. Les deux mécréants ont été pris et lynchés par la foule.

Depeches

Londres, 12 janvier.—Les nouvelles de l'Afrique du sud deviennent de plus en plus rares chaque jour.

Pas une seule nouvelle d'importance n'a été reçue hier, et la dernière dépêche reçue porte la date du 8 janvier.

Dans la soirée le bruit a couru dans les clubs et ailleurs que le général Buller avait livré un grand combat. Cette rumeur n'est pas confirmée, comme beaucoup d'autres qui n'ont aucune source digne de foi.

On n'a pas encore publié la liste des pertes subies à Ladysmith. Le journal qui affirme que les Anglais ont perdu plus de 800 hommes et les Boers plus de 2,000, émet une simple conjecture. Le ministère de la guerre dit n'avoir rien reçu.

La nouvelle que lord Methuen allait être remplacé, au commandement des troupes à Modder River, a donné lieu au bruit qu'il avait perdu la raison. Le ministère de la guerre refuse de dire si ce bruit est fondé ou non. On dit que, lorsque Methuen a été blessé, il a été lancé à bas de son cheval et a reçu des blessures qui ont amené la folie. D'aucuns attribuent son aberration à un coup de soleil ; d'autres encore affirment que c'est sa défaite qui lui a fait perdre la raison.

D'après les dernières nouvelles, les Boers ne sont pas retournés à Douglas depuis que le colonel Pilcher a évacué ce village.

Les canons de marine à Modder River continuent de canonner les positions boers. L'ennemi répond par intervalles.

Londres, 12 janvier.—Le "Daily Mail" publie la dépêche suivante de son correspondant à Port Elizabeth en date de dimanche :

"Le croiseur anglais "Fearless" a saisi la barque "Maria L.", arrivée de la république Argentine samedi avec une cargaison de souffre."

Rensburg (colonie du Cap), 8 janvier,—A propos du désastre du 1er bataillon du Suffolk Regiment, on annonce officiellement ici que le lieutenant-colonel Watson a fait avancer le régiment en colonne serrée sur le sommet de la montagne, à minuit. A l'aube il a rassemblé les officiers et leur a donné ses instructions juste au moment où l'ennemi, qui se trouvait à une distance d'une trentaine de pas, a ouvert le feu. Le colonel, son adjudant et deux autres officiers ont été tués. Les Suffolks, qui avaient à peine eu le temps de tirer un coup de fusil, ont reculé. Toutefois il en est resté environ 150 qui se sont défendus avec acharnement et se sont ensuite rendus.

Depuis, les opérations anglaises ont été peu importantes. Plusieurs reconnaissances ont été faites et ont démontré que l'ennemi garde jalousement ses communications au nord.

M. JOSEPH CHOQUETTE

M. Joseph Choquette, cultivateur, vient de mourir à un âge avancée, chez lui, à Belœil, près de Montréal.

M. Choquette était le père de M. le juge Choquette, du révérend P. Choquette, professeur de sciences au collège de St Hyacinthe, du Dr A. E Choquette, homme de lettres de St Hilaire, de la révérende sœur Marie Joséphine, assistante supérieure générale de la Congrégation N.-Dame de Montréal de Cyrille Choquette, cultivateur et juge de paix de Belœil, de Joseph Choquette, cultivateur de Sioux City, Iowa.

Ses funérailles ont eu lieu, le 12 courant, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis, accourus de toutes parts.

Les Reverendes Soeurs de la Charite

La Révérende Sœur Ste Clotilde, première pharmacienne du couvent des sœurs de la Charité, à Québec, témoigne en faveur du Vin St Michel.

"Sur l'avis du médecin de la communauté, nous faisons prendre du Vin St Michel à nos sœurs qui souffrent de débilité, d'anémie et de faiblesse, et elles s'en trouvent très bien. La grande quantité de fer, de sucre et de tannin, que contient ce vin, en fait un excellent tonique. (Signé,) Sœur Ste Clotilde, première pharmacienne, couvent de la Charité, Québec.

Le XVIeme Siecle

Dans ce siècle nouveau, le **Baume Rhumal** guérira encore chaque jour les milliers de rhumes.

Le president Kruger serait exile a Ste Helene

On se demande déjà, paraît-il, dans les hautes sphères politiques, en Angleterre, ce qu'on fera du président Oom Paul Kruger lorsqu'il aura été capturé et que le Transvaal n'existera plus.

Où l'exilera-t-on ?

A Ste-Hélène, où Napoléon est mort en rêvant à la grandeur de la France.

Ainsi se renouvellerait pour le président Kruger, sur le seuil du XXe siècle. L'idole des Boers, le farouche ennemi de l'Angleterre, irait expier sur une île déserte de l'Atlantique son dévouement pour les siens. La maisonnette occupée par l'empereur des Français existe encore, et le vieux Kruger y sera confiné. C'est un ennemi trop redoutable pour que le peuple anglais consente à lui laisser la liberté.

Comme après la bataille de Waterloo, les Anglais demanderont que celui qui a été la cause de tant de sang versé soit banni, exilé, mis dans l'impossibilité absolue de nuire aux projets de la fière Albion.

Napoléon aurait infailliblement soulevé de nouveau l'Europe, si on l'eût exilé. Le vieux Kruger tenterait peut-être de créer de nouveaux embarras à l'Angleterre ; la prudence recommande donc de le mettre en lieu sûr, loin de toute agitation politique.

Et voilà pourquoi le vieux président du Transvaal sera envoyé à l'île Ste Hélène...si les Boers succombent sous le poids des armes anglaises ?

Drame de la misere

Mme Joseph Christie, de Macpherson, Mississipi, a coupé la gorge de ses deux enfants, tous deux âgés de moins de six ans ; elle s'est ensuite coupé le cou et a mis le feu à sa maison. Les deux enfants sont morts sur le champ ; Mme Christie ne leur a survécu que peu d'instants. Le mari, Joseph Christie, avait été arrêté, lundi pour ivresse. Condamné à une amende qu'il n'a pas pu payer, il est aujourd'hui en prison. Christie est un pauvre ouvrier qui ne travaillait pas d'une façon régulière, depuis quelque temps ; de plus il se livrait à la boisson. On croit que sa pauvre femme, à laquelle il ne donnait pas d'argent, a commis cet acte terrible de désespoir en se voyant dépourvue de tout.

Avis.

—o—

On demande un instituteur ou institutrice, parlant l'anglais et le français préféré pour le District d'Ecole Notre-Dame de Loudres No 324 pour commencer le 1er janvier 1900. 1er ou 2ième certificat. Pour autres informations s'adresser à.

Dosithe Lamoureux.
Bureau de Poste Lamoureux.
1—f Alberta.

AVIS

Aux creanciers de Francois Xavier Meunier dit Lapierre, defunt

AVIS est par les présentes donné, que par ordre de l'Honorable juge Rouleau, daté le 18 ième jour d'Aout A. D. 1899, les créanciers et autres personnes ayant des réclamations contre la succession du susdit nommé François Xavier Meunier dit Lapierre devront envoyer avec leurs noms et adresses et détails complets de leurs reclamations avec aussi un état des garanties qu'ils détiennent "s'il y en a", le tout prouvé par leur declarations statulaires, et les noms et adresses de leurs avocats, "s'ils en ont" á MM. Beck & Emery de la ville d'Edmonton dans le District d'Alberta, avocats de l'administrateur de la succession du dit défunt, dans les quatre semaines qui suivront la publication du présent avis.

Et prenez avis qu'après le delai susdit, le dit administrateur, pourra distribuée l'actif du dit défunt, ou aucune partie d'icelui, entre les parties gagnant droit, ou considérant seulement que les reclamations dont il aura reçu avis.

Daté à Edmonton ce 9ième jour de Décembre A. D. 1899.

BECK & EMERY, Avocats de l'administrateur. Première publication du présent avis 14ieme jour de Décembre, 1899.

Cartes Professionelles

AVOCATS.

FREDERIC VILLENEUVE, Avocat, Notaire, Edmonton.
M. Villeneuve est aussi avocat au barreau de la Province de Québec.

I. S. COWAN, Avocat, Notaire Public. Bureau Bâtisse de la Banque Jacques-Cartier à Edmonton, Alberta.

BECK & EMERY, Avocats, Notaires, Edmonton, Alberta, T. N. O. Procureurs pour la Banque Imperial du Canada.
N. D. Beck, C. R.—E. C. Emery, Avocats de la Couronne.
Argent de particuliers et de Compagnies à

H. C. TAYLOR. M. A., L. L. B. Avocat, Notaire Solliciteur Etc. Bureau : Bâtisse de la Banque Imperiale, Edmonton, Alta, T. N. O.

P. L. McNamara Avocat, Notaire, Bureau : Bâtisse Mc Leod Avenue Jasper, Edmonton, T. N. O. Procureur pour la Banque Jacques-Cartier.

MÉDECINS.

DR. PHILIPPE ROY, Médecin-Chirurgien Consultations de 2-4 p.m., 7-8 p.m. Bureau au coin de l'Avenue Victoria et de la 4e rue. Rue suivante des magasins de la Baie d'Hudson.

E. A. BRAITHWAITE, M. D. Bureau à sa résidence, 3e rue, au sud des nouveaux magasins de la Baie d'Hudson. Telephone.

M. HERBERT LAKE, Chirurgien-Dentiste Spécialité : Ouvrage Dentaire, de qualité superieure.
Heures de bureau : —9 a. m. à 5 p. m.
Bâtisse Taylor, Edmonton.

HOTELS.

HOTEL QUEEN'S, de première classe, Vins, liquers de choix. Pansion excellente, Ecurie de louage et de pension.
H. HETU,
Propriétaire, Edmonton.

HOTEL WINDSOR, a St Albert, Vins liqueurs de choix. Pension de première classe, Salles d'échantillons, bonnes chambres, ecurie de louage et de pension.
LOUIS COUTURE,
Propriétaire.

THE GRAND CENTRAL,—Côté Sud de l'Avenue Jasper, vis-à-vis la Banque Impérial Hôtel de 1ère classe. On y parle, allemand flamand, français. Ecurie de louage, de pension
MATZ & MULLER.
Propriétaires.

HOTEL ALBERTA, Edmonton.— Cet Hotel agrandi et considérablement amélioré, sous la direction de MM. Jackson & Grierson, offre aux voyageurs et au public en general tout le confort possible. Table excellente ; salles d'échantillons ; écurie de lounge. La diligence de l'Hôtel est au débarcadère à chaque train.
JACKSON & GRIERSON,
Propriétaires.

HOTEL JASPER. Le seul Hôtel en briques d'Edmonton. Table excellente. Pension à la semaine ou à la journe à des prix modérés. Salles d'échantillons ; Ecurie de louage et de pension.
J. GOODRIDGE,
Propriétaire.

A. E. Potter—Encanteur et evaluateur adresse boite B. de P. 222 Edmonton Bureau—Potter & McDonald.